EURO-RIOB 2010

MegÃ¨ve, septembre 2010 - La 8Ã¨me confÃ©rence du groupe EURO-RIOB des organismes de bassin europÃ©ens pour l'application de la Directive Cadre sur l'Eau s'est tenue en concomittance avec les Ã‰tats gÃ©nÃ©raux de l'eau en montagne, le CongrÃ¨s international des hauts bassins versants. L'interview de Pierre ROUSSEL, prÃ©sident de l'Office international de l'eau. H2o septembre 2010.

La 8Ã¨me confÃ©rence du groupe EURO-RIOB des organismes de bassin
europÃ©ens pour l'application de la Directive Cadre sur l'Eau s'est tenue
en concomittance avec les Ã‰tats gÃ©nÃ©raux de l'eau en montagne, le CongrÃ¨s international des hauts bassins versants.

l'interview de Pierre ROUSSEL

prÃ©sident de l'Office international de l'eau - OIEau

prÃ©sident de la Commission permanente des ressources naturelles

Conseil gÃ©nÃ©ral de l'environnement et du dÃ©veloppement durable - MinistÃ¨re de l'Ã‰cologie France

coordinateur interministÃ©riel du comitÃ© national franÃ§ais - Forum Mondial de l'Eau 2012

propos recueillis par Martine Le Bec

H2o - septembre 2010

Â

Â

La confÃ©rence EURO-RIOB a cette annÃ©e Ã©tÃ© organisÃ©e en concomitance avec le 3Ã¨me CongrÃ¨s international des hauts bassins versants. Quel Ã©tait l'ordre du jour de cette rencontre ou, Ã proprement parler les points de rencontre, entre la montagne et la Directive Cadre sur l'Eau ?

La confÃ©rence se tenant dans les Alpes, le focus a naturellement Ã©tÃ© mis sur les caractÃ©ristiques des hydro-rÃ©gions et masses d'eau des montagnes europÃ©ennes, tÃªtes de bassin, car c'est aussi dans les Alpes, que les principaux fleuves europÃ©ens ont leur source.

Pour le RIOB, cela est d'autant plus symbolique que leÂ rÃ©seau est lui-mÃªme nÃ© ici dans les Alpes, en fait Ã Aix-les-Bains en 1994, sur une initiative de Michel Barnier alors ministre de l'Environnement. L'objectif Ã©tait de rÃ©unir les organismes publics - ou entreprises d'Ã‰tat comme Hydro-QuÃ©bec, ayant en charge la gestion de l'eau sur un bassin. TrÃ¨s

rapidement est apparu l'intÃ©rÃªt de constituer des rÃ©seaux rÃ©gionaux ou continentaux ; les premiers ont Ã©tÃ© les Latino-amÃ©ricains, dont le rÃ©seau a Ã©tÃ© impulsÃ© par le Mexique et le BrÃ©sil. L'idÃ©e a progressivement essaimÃ© et de nou rÃ©seaux rÃ©gionaux ont Ã©tÃ© crÃ©Ã©s sur l'Europe, la MÃ©diterranÃ©e, l'Europe centrale et orientale, et depuis lors sur l'A l'Asie centrale, l'Afrique et l'AmÃ©rique du Nord.Â

En Europe, le rÃ©seau EURO-RIOB s'est Ã©videmment trÃ¨s largement structurÃ© autour de la mise en œuvre de la Directive Cadre europÃ©enne sur l'Eau - DCE, Ã©tant entendu que cette directive nous fournit un cadre commun, assorti d'une obligation de rÃ©sultats. Ã€ chacune des rencontres annuelles de l'EURO-RIOB, se pose donc la question de l'avancement dans la mise en œuvre de la directive. TrÃ¨s concrÃ¨tement, la situation varie considÃ©rablement d'un Ã‰tat Ã l'autre, en fonction Ã©videmment des cadres, institutionnels mais aussi techniques, disponibles. Dans certains pays, comme par exemple au Portugal, il a fallu faire une nouvelle loi. Cependant si la Commission europÃ©enne est juridiquement habilitÃ©e Ã sanctionner les retards, en rÃ©alitÃ© l'important est que chaque Ã‰tat se dote du cadre et des outils requis ; les derniers "partis" profitent Ã©videmment de l'expÃ©rience des autres.

RÃ©cemment sont apparues des prÃ©occupations nouvelles, notamment liÃ©es aux changements climatiques. Cette "intrusion" est rÃ©cente puisqu'elle date d'Ã peine trois ou quatre ans. Comment nous adapter Ã cette nouvelle donne ? Quelles seront les consÃ©quences sur les plans de gestion ? Quelles mesures notamment techniques vont s'imposer ? Nous devons d'ores et dÃ©jÃ prÃ©voir une dÃ©tÃ©rioration de la qualitÃ© de la ressource, par exemple dans les agglomÃ©rat du littoral qui pourront Ãªtre confrontÃ©es Ã une augmentation de la salinitÃ© des eaux.

Ces phÃ©nomÃ¨nes climatiques rendent plus complexe la coordination avec les directives "filles" de la DCE : la Directive Eaux souterraines, adoptÃ©e en 2006 ; la Directive Inondations, adoptÃ©e en 2007 ; la Directive StratÃ©gie pour le milieu marin, adoptÃ©e en 2008. La directive sur la protection des eaux souterraines ainsi que la directive sur la gestion des inondations se sont trÃ¨s largement "calÃ©es"Â sur la DCE, tant sur calendrier que sur l'organisation ; ceci facilite leur transposition dans la lÃ©gislation des Ã‰tats-membres. Les choses sont beaucoup plus floues concernant la stratÃ©gie pour le milieu marin ; la question appelle de facto une coordination internationale - par exemple en MÃ©diterranÃ©e, entre l'Espagne, la France et l'Italie - ; son application est par ailleurs trÃ¨s liÃ©e Ã la mise en œuvre de la directive sur les eaux rÃ©siduelles urbaines, qui reste dans bien d'endroits problÃ©matique.

Il y a Ã cette confÃ©rence une bonne reprÃ©sentation des pays d'Europe centrale et orientale. Comment l'EURO-RIOB est-il intervenu pour faciliter l'application de la DCE dans ces pays ?

L'implication du groupe s'opÃ¨re indirectement, Ã travers les divers organismes reprÃ©sentÃ©s, et notamment pour la France, via l'Office international de l'eau qui a assurÃ© plusieurs missions (de courte ou de longue durÃ©e) dans le cadre des processus de prÃ©adhÃ©sion Ã l'Union EuropÃ©enne. L'action de concertation s'Ã©tend aussi progressivement au-delÃ d l'Union, avec par exemple la Turquie ou plus rÃ©cemment l'Ukraine, ceci Ã travers des jumelages qui permettent un "accrochage juridico-politique" des lÃ©gislations locales aux principes fÃ©dÃ©rateurs de la gestion des ressources en eau.

Cette annÃ©e, plusieurs Ã‰tats de l'ex-URSS Ã©taient aussi prÃ©sents Ã la confÃ©rence ; ils ont pu tÃ©moigner des progrÃ¨ restent chez eux Ã rÃ©aliser en matiÃ¨re technique et surtout aussi en matiÃ¨re de financement. Une coopÃ©ration existe en MÃ©diterranÃ©e qui serait peut-Ãªtre Ã reproduire ailleurs : il s'agit du SEMIDE - systÃ¨me euro-mÃ©diterranÃ©en d'informatio sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau ; une sorte de base de donnÃ©es sur "qui sait faire quoi".

Un participant au congrÃ¨s - Dominique Raynaud, glaciologue, directeur de recherche au CNRS et membre du GIEC - a suggÃ©rÃ© la crÃ©ation d'un GIEC sur l'eau : disons un GI2E - groupe d'experts intergouvernemental sur l'Ã©volution des ressources en eau. Que pensez-vous de cette proposition ?

La difficultÃ© vient de la barriÃ¨re qui sÃ©pare les deux univers scientifique et politique. Je prendrai deux exemples et en premier lieu le cas du SEMIDE ; ce dernier est comme je vous l'ai Ã©pelÃ© un "systÃ¨me d'information sur les savoir-faire" et non un "systÃ¨me d'information sur les donnÃ©es de l'eau". La diffÃ©rence est colossale : bien que rÃ©unis depuis 1995, les membres du rÃ©seau commencent tout juste aujourd'hui Ã Ã©changer quelques donnÃ©es sur les ressources en eau. AprÃ¨s quinze annÃ©es d'Ã©changes et de travail, ce passage du "qui fait quoi ?" Ã "oÃ¹ en sommes-nous ?" est cependant encore trÃ¨s timide.

Pourquoi tant de rÃ©ticences ? Pour des raisons politiques Ã©videmment ; l'eau est pour beaucoup de pays un enjeu stratÃ©gique, dÃ©voiler l'Ã©tat des ressources ou leurs taux de prÃ©lÃ¨vement exposerait aussi certains d'entre eux Ã des contestations plus ou moins vives, de la part d'Ã‰tats voisins ou mÃªme simplement de certaines catÃ©gories d'usagers.

La question me rappelle aussi le cas de La Paz en Bolivie : situÃ©e Ã plus de 3 600 mÃ¨tres d'altitude, la capitale regroupe prÃ¨s d'un million d'habitants, dont l'approvisionnement en eau est assurÃ© par la fonte d'un glacier. Tant que le dÃ©bit du glacier correspond Ã peu prÃ¨s aux apports neigeux et Ã la demande, tout va bien, au moins sur le plan quantitatif. L'ennui, c'est que la fonte du glacier s'accÃ©lÃ¨re : il va donc rapidement y avoir trop d'eau, et aprÃ¨s quelques dÃ©cennies, plus rien du tout. La vraie question est alors : que fait-on ?

Le cas de La Paz est celui qui me vient Ã l'esprit. Il n'est pas isolÃ©. MÃªme dans les pays les mieux dotÃ©s en ressources, des problÃ¨mes d'allocation vont se poser. Disposer de donnÃ©es scientifiques est donc fondamental.

La question d'un GIEC de l'eau est cependant Ã©minemment politique.

L'idÃ©e sera peut-Ãªtre dÃ©battue au prochain Forum Mondial de l'Eau, Ã Marseille, en mars 2012. .

Â

Â ResSources

- RÃ©seau international des organismes de bassin - RIOB

- EURORIOB 2010 DÃ©claration de MegÃ¨ve

- Les Ã‰tats gÃ©nÃ©raux de l'eau en montagne - communiquÃ© final

- L'eau en montagne, une nouvelle gouvernance imposÃ©e par le changement climatique - l'analyse de Jean-FranÃ§ois Donzier